

# Commentaire présenté à l'Office des Transports du Canada (Commentaire présenté avec le formulaire)

**Sujet:** Consultation sur le rapport du Groupe Conseil UDA et la réponse de CMQR relativement à la voie de contournement ferroviaire de Lac-Mégantic

**Nom:** Francois Charbonneau

**Date:** 2026-06-27

Consultation sur le rapport du Groupe conseil UDA et la réponse de CPCR à propos du contournement ferroviaire de Lac-Mégantic

Commentaires présentés par François Charbonneau, citoyen de Lac-Mégantic et ingénieur à la retraite

À Monsieur Luc Chamberland, directeur  
Déterminations ferroviaires et maritimes  
(OTC)

Le 27 juin 2026

Je suis content de l'initiative de l'OTC de mener cet examen des études techniques déposées dans le cadre du projet de voie de contournement ferroviaire de Lac-Mégantic.

Aussi, je pense bien que l'OTC devrait accepter le projet de la voie de contournement d'une façon conditionnelle en incluant les conditions suivantes :

1- Pour l'eau potable, introduire un protocole strict pour garantir par contrat le raccordement gratuit et immédiat à un réseau d'aqueduc municipal ou le forage immédiat d'un nouveau puits aux frais de l'État pour tout citoyen touché par une baisse de la nappe phréatique.

2- Compenser pour la perte des milieux humides (exemple de replanter des nouveaux arbres à d'autres endroits pour recréer un équilibre).

3- Vérifier et surveiller la solidification de certaines infrastructures pouvant être

impactés par le projet (exemple poutrelles de ponts existants).

Je crois fermement que la phase de construction devrait débiter le plus rapidement possible, ceci voudrait dire de ne pas ajouter une autre étude de 24 mois par UDA (ou autre firme en hydrologie). Cela fait presque 10 ans qu'il y a eu des BAPE, études après études, et c'est ce que les opposants au projet espèrent le plus : rallonger sur d'autres études pour que le projet soit reculé dans le temps, et que peut-être dans 10 ans, on dira encore qu'il n'y a pas assez de recherche (étude) sur le sujet. C'EST D'ABORD UN PROJET DE SÉCURITÉ FERROVIAIRE ET ON SAIT QUE CELA AURA DES EFFETS SUR L'ENVIRONNEMENT DONT LA NAPPE PHRÉATIQUE. Et c'est pour cela qu'il faut des réponses concrètes et immédiates pour fournir de l'eau à la population soit par camion, et/ou creusage de nouveaux puits lorsque nécessaires.

J'ai pu obtenir les commentaires provenant de l'UPA-Estrie qui mentionne dans sa conclusion que le projet de la voie de contournement est fondé sur des éléments émotifs qui, quoique méritant le respect et la compassion, finiront par s'estomper avec le temps et l'aide aux personnes qui en ont besoin. Mais je m'excuse bien, c'est beaucoup plus qu'un projet émotif, C'EST UN PROJET DE SÉCURITÉ FERROVIAIRE AVEC LA 2IÈME PENTE LA PLUS DANGEREUSE AU Canada et une topographie du terrain qui ne changera jamais, ceci incluant toujours la dangereuse courbe actuelle rentrant au centre-ville de Lac-Mégantic. Cela fait au moins 2 fois qu'il y a un tel accident majeur au même endroit, et de plus on ne pourra jamais garantir à 100% qu'il n'y aura jamais d'autres problèmes de freinage de train avec marchandises dangereuses : bris mécanique, gel de l'air comprimé pour le freinage, ou autre erreur humaine, LE TOUT POUR POSSIBLEMENT DÉTRUIRE UNE PARTIE DE LA VILLE DE LAC-MÉGANTIC À NOUVEAU. Il ne faut pas oublier que le train du 6 juillet 2013 qui a causé la catastrophe était parti à une vitesse de zéro km/hr en partant de Nantes. Donc un autre manque ou problème de freins, même avec des opérateurs (ou conducteur) dans le train, un accident peut encore arriver.

L'UPA ose même, dans sa conclusion, mentionner que le gouvernement a dorénavant tout en main pour constater et assumer que la promesse faite en 2015 par le défunt ministre des Transports du Canada, Marc Garneau, doit être renversée. ENCORE UNE FOIS, CES GENS DE L'UPA N'ONT QU'UNE IDÉE EN TÊTE QUI EST DE TUER LE PROJET ET DE SE FOUTER DE LA SÉCURITÉ FERROVIAIRE.

En vous remerciant de comprendre qu'il est temps que quelqu'un mette son pied par

terre et fasse finalement avancer ce projet de voie de contournement. Je pense que si l'OTC accepte le projet d'une façon conditionnelle, la pilule va mieux passer à travers certains opposants au projet.

Cordialement,  
François Charbonneau  
Citoyen de Lac-Mégantic